

Pourquoi choisir la Dermatologie ?

La dermatologie est la spécialité clinique par excellence. Les signes cutanés sont souvent sentinelles de maladies systémiques. Le dermatologue a ainsi un rôle essentiel dans la prise en charge diagnostique du patient.

C'est une spécialité variée dont la richesse et la complexité se révèlent au cours de l'internat et de la pratique. Chacun peut se perfectionner dans des domaines différents tels que les maladies inflammatoires, l'onco-dermatologie, la dermatologie chirurgicale, esthétique et correctrice, la dermato-pédiatrie, la dermato-allergologie. Les compétences acquises et les modes d'installations peuvent se combiner à l'infini.

Pourquoi choisir Montpellier ?

3 services de dermatologie (Montpellier, Nîmes et Perpignan) permettent de se perfectionner dans tous les domaines de la spécialité (blocs opératoires, photothérapie, dermato-allergologie, acquisition récente d'un laser à Montpellier). La formation est optimisée avec des cours mensuels.

3 BONNES RAISONS DE CHOISIR CETTE SPÉCIALITÉ :

1

DIAGNOSTIC

Application directe des connaissances.

2

VARIÉTÉ

De l'exercice par toutes ses formes proposées.

3

À LA CARTE

Vous décidez quelle dermatologie et comment.

LE D.E.S SE DÉROULE EN 4 ANS (8 SEMESTRES).

Phase socle

1 an : dermatologie + maladies infectieuses, médecine interne ou rhumatologie

Phase d'approfondissement

2 ans : dermatologie x2 ou 3 + stage libre x1 ou 2

Phase de consolidation

1 an : dermatologie (2 types d'activités couplées)



Charge de travail pendant l'internat :

Importante en stage notamment au début pendant l'hospitalisation.

Charge de travail après l'internat :

Très modulable, qualité de vie possible.

Activités possibles après l'internat :

Libérale (80%), hospitalière, universitaire, type générale ou sur-spécialisée.

Recherche :

Non obligatoire pour un clinicat mais possible et encouragée.

Rangs limites ECN 2023 :

Dernière place à Montpellier : 741

Coordonnateur spécialité

Pr Laurent MEUNIER

l-meunier@chu-montpellier.fr

Réfèrent interne

<https://www.silr.fr/le-silr/composition/referents-de-filiere/>

Syndicat des internes

contact@silr.fr

